

été nommé relativement à la construction d'un pont sur une rivière d'une grande largeur et aux eaux profondes et dangereuses. Le comité entendit des entrepreneurs et des architectes et après plusieurs séances, un des membres du comité fit observer que les choses n'étaient guère plus avancées. Il proposa de consulter un de ses amis, du nom de Jones qui, disait-il, était capable de construire un pont sur n'importe quelle rivière. Jones fut donc convoqué et on lui demanda s'il pouvait construire un pont sur la rivière en question, ce à quoi il répondit avec grande assurance que non seulement il pouvait construire ce pont, mais qu'il était aussi capable d'en construire un entre cet endroit et les régions infernales. Au sortir de la réunion, Brown, interrogé par un de ses collègues du comité, formula l'avis que si Jones pouvait construire un pont qui aboutirait aux régions infernales, il était certainement de force à mener l'entreprise à bonne fin; toutefois Brown, ne laissait pas d'avoir des doutes sur la manière dont Jones s'y prendrait pour construire la culée du pont sur les rives infernales. Abraham Lincoln, appliquant l'anecdote au sujet qu'il était à discuter, disait qu'il avait été en contact avec des hommes publics de toutes les parties du pays et qu'il avait essayé d'obtenir leur opinion sur cette importante question d'établir l'union entre les deux camps du nord et du sud de la république américaine. Il croyait que cela pouvait se faire, mais il avait ses doutes sur la possibilité de prendre contact avec le Sud. C'est à peu près la situation en Canada à l'heure actuelle. Les gens de l'Est ont confiance que l'union nationale peut se faire, mais ils ne sont pas sûrs que l'Ouest le voudra. D'autre part, l'Ouest éprouve la même appréhension à l'égard de l'Est. Or, il faut se mettre à l'œuvre tous ensemble pour trouver le moyen d'opérer l'union de l'Est avec l'Ouest. Pour cela on doit d'abord bannir toute idée de régionalisme. C'est de cette manière seulement qu'on obtiendra l'unité de la Confédération.

J'imaginerai une parabole pour faire comprendre la situation dans laquelle se trouve le gouvernement fédéral. Je suppose que l'un de nos collègues ait vendu tous ses biens et en ait confié le produit à un homme qui, portant le trésor sur sa personne, décide de traverser les chutes, Niagara sur un fil de fer. Au moment où cet homme se trouverait engagé sur le fil, est-ce que nous devrions le taquiner, secouer le fil sur lequel il se balance, l'inviter à saluer du côté est, puis du côté ouest, ensuite du côté nord et du côté sud, de se redresser, de ralentir son mouvement et

[M. McIntosh.]

enfin de l'accélérer? Ce n'est pas possible. Au contraire, nous serions porté à l'encourager jusqu'à ce qu'il ait atteint l'autre rive sain et sauf.

Telle est un peu la situation politique aujourd'hui. Il y a un abîme à franchir; il faut y aller avec circonspection et prudence. A ce propos, rappelons-nous ce que disait sir Wilfrid Laurier au service funèbre de sir John A. Macdonald, le fondateur de la Confédération:

Que nos regrets ne soient pas inspirés par le découragement. Donnons à la Confédération, l'œuvre politique créée par Macdonald, tout notre amour, toute notre admiration et tout notre dévouement. Si nous le faisons, le Canada durera toujours.

Si tous les Canadiens peuvent s'unir pour travailler au bien du pays, ils sont capables de combler le fossé existant entre l'Est et l'Ouest. Nous aurons ainsi assuré un plus brillant avenir au Dominion, nous en aurons fait un joyau plus précieux de la couronne britanniques et, pour accomplir la parole de sir Wilfrid, le Canada vivra éternellement.

M. STANSELL: Monsieur l'Orateur, le début du discours que nous venons d'entendre me rappelle ces promoteurs d'affaires véreuses qui se servent du nom d'un honnête homme dans leur prospectus pour persuader les gogos de souscrire au capital de l'entreprise. L'effort laborieux de l'honorable membre pour accoler le nom de la Providence au Gouvernement dans le but de justifier ses actes, s'il a pour résultat d'en faire prononcer le nom plus souvent pourrait peut-être diminuer le respect qu'on lui porte.

Si je ne puis féliciter le ministre des Finances pour toutes les mesures financières proposées dans son budget, j'aime à reconnaître la façon pratique et concise dont il l'a présenté. Je serais même partisan, monsieur l'Orateur, de limiter à une demi-heure, la durée des discours prononcés par les simples membres dans la discussion du budget, sauf l'assentiment de la Chambre. Il n'en pourrait résulter que des avantages, dont le moindre serait de hâter l'exécution de nos travaux, et attirerait sur la Chambre la considération du public, d'un bout à l'autre du Canada. Le plus grand avantage sera encore pour le membre lui-même dans l'exposition de son point de vue. Si la plupart des discours entendus ici étaient réduit pour durer trente ou quarante minutes, au lieu de s'étendre pendant des deux ou trois heures...

Un MEMBRE: Et même cinq heures.

M. STANSELL: ...on ne serait pas à la peine de les chercher comme une aiguille dans un voyage de foire.